



Contrat de location de matériel Club Saison 2018-2019



Entre

Les Yankees SCO Football Américain
68, boulevard du Doyenné
49100 Angers

Et

Monsieur / Madame :

Domicilié au :

Code Postal : Ville :

Section : Ecole de Foot U16 - Cadet U19 - Junior Senior

Matériel : Le club s'engage à fournir du matériel conforme au règlement de la Fédération Française de Football Américain, et à remplacer le matériel défectueux utilisé dans des conditions normales.

Description	Caution ¹	Frais de location ²		
		Senior	U19	U16 / Ecole de Foot
Equipement complet ³	200 €		50€	Inclus dans la licence
Casque + Épaulière ³	250 €	50 €		
Casque	180 €	30 €		
Épaulière	70 €	20 €		

Fait le ____ / ____ / _____

Le Joueur

Le Club

Condition de locations :

- 1- La caution sera rendue en fin de saison sous réserve que les équipements soient restitués en bon état et à la date fixée par le club. En cas de non restitution du matériel à la date prévue, la caution sera encaissée sans préavis et le matériel considéré comme acquis par le joueur. L'équipement doit être rendu complet, tout matériel manquant sera facturé ou déduit de la caution.
- 2- **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon en cours d'année.**
- 3- Un protège dents neuf est inclus dans la location.